

LA RUCHE QUI DIT OUI... A QUI ?

Un nouveau “frelon” parisien exterminateur de la petite paysannerie continue ses ravages !

Depuis plusieurs années, des groupes de consommateurs se sont regroupés pour aider au maintien ou à l'installation de paysans (AMAP ¹, ACAPE ², centres de réinsertion, etc...), mais depuis peu cette mouvance semble s'essouffler.

En revanche, de nouveaux moyens de distribution ont vu le jour, via internet, comme “La ruche qui dit oui”.

Grâce à la médiatisation énorme dont a bénéficié cette nouvelle formule, l'engouement auprès de celle-ci a bien pris. En effet, la presse laisse supposer aux lecteurs qu'il s'agit d'une distribution de paniers en vente directe, tandis que c'est une plate-forme logistique qui prélève près de 20 % du chiffre d'affaires aux paysans adhérents à ce système, dont:

- environ 10 % pour le gérant d'une voire plusieurs ruches (comme à St Nazaire),
- environ 10 % pour la “start-up”(°3) parisienne.

Ce fonctionnement empêche donc les petits paysans qui y adhèrent de dégager un revenu suffisant. Seules les très grosses exploitations agricoles (avec salariés) habituées à fournir les plate-formes des grandes surfaces peuvent tenir leur engagement, surtout pour les produits frais.

La dite ruche a un système identique aux grandes surfaces, qui consiste à faire du profit sur les producteurs en faisant pression sur les prix. Ces dernières décennies, comme nous le savons, les petits paysans en ont payé les conséquences : 80% des fermes ont disparu depuis 1955 en France.

Installer et maintenir de jeunes paysan(ne)s en place est impossible avec ce système de ruche capitaliste-pyramidale, loin de la solidarité active mise en place par les consommateurs.

Des produits non bio en grande partie, et pas si local que ça !

La plupart des fournisseurs de la ruche sont **des agriculteurs, des artisans ou des commerçants non bio** et pour la ruche, le local se situe dans un rayon de 250 km ! De plus, pas de contrat d'engagement fiable auprès des approvisionneurs. La loi de l'offre et de la demande conditionne les apports de marchandises auprès des consommateurs.

Qui se cache derrière les ruches ?

Les patrons de “la ruche qui dit oui” ; Xavier NIEL (président de free), Marc SIMONCINI (co-fondateur du site de rencontres meetic. fr) et Christophe DUHAMEL (co-fondateur du site marmittion.org) ont compris au même titre que les patrons des grandes surfaces, l'intérêt de mettre en place un système similaire au Drive via internet. ³

Cette “start up” laisse supposer qu'il s'agit d'une alternative d'achat aux grandes surfaces par un soutien aux agriculteurs, mais il n'en est rien! Cette entreprise n'est qu'intermédiaire entre des fournisseurs et des consommateurs, dupé-e-s par une association de façade.

La seule similitude avec une ruche d'abeilles, c'est que les reines (ou plutôt les rois) s'engraissent et font leur miel sur le dos des ouvrier-e-s (en l'occurrence les paysans) en engrangeant un chiffre d'affaires de 745 000 € en 2013 !

“Start up” bientôt côtée en bourse ?

Le capitalisme a de beaux jours devant lui ! Aussi ne nous étonnons pas que cette “start up”, forte de milliers d'adhérent-e-s, cherche le profit à court terme et rentre en bourse pour le bienfait de ces actionnaires !

Ce type de fonctionnement met en difficulté les solidarités entre les consom-acteur-actrices et les paysan-nes biologiques. Mais notre prise de conscience militante doit pouvoir s'appuyer sur des critères sociaux, humains et environnementaux pour contrer ce nouveau système capitaliste marchand.

Cette “start up” est comparable à un frelon qui tue la dynamique des “vraies” ruches que sont les AMAP, les ACAPE, et autres formules solidaires en lien avec les paysans du Nord comme du Sud.

A toutes et à tous, réagissons face à ce fléau, comme Benjamin GUILBAUT l'a fait dès juin 2014, en alertant les amaps dans un texte intitulé :

[Attention... pourquoi les amap disent non à la ruche qui dit oui!](#)

Vous pouvez faire circuler l'info dans vos réseaux sociaux pour générer une contre-offensive avant qu'il ne soit trop tard pour la survie des petits paysans bio dont nous faisons partie.

Si vous connaissez des journaux alternatifs vous pouvez leur demander de s'emparer de ce sujet afin de dénoncer les méthodes de ce grand groupe financier qui veut s'emparer de [l'autonomie alimentaire](#) et qui menace dangereusement les réseaux de distributions des petits paysans de France et d'ailleurs.

Hubert MORICE, paysan bio co-fondateur des ACAPEs autogérées de SAINT NAZAIRE (44)

Sources :

¹ AMAP : association pour le maintien de l'agriculture paysanne et bio

² ACAPE : Alliance des Consom-acteur-actrices, des paysan-nes, et des écologistes.

³ “La ruche qui dit non!”